Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052615-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 26 mai 2026

2026/05/26-15

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Rapport de la délégation du conseil municipal au Maire	Nombre de présents	**24**
	Nombre de votants	**28**

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 26 mai 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique - LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier - GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DAGORN Nicolas – LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves –– MIALON Dominique – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
DREAU Liliane à LESCA Véronique
BORDENAVE Bruno à LE GRAND Bruno
GIRARD Gwénaëlle à GEORGES Valérie

Absent(e)

GRANDIL Gwenaëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

NAVINER Marylène

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052615-DE

Monsieur Le Maire rend compte de l'utilisation de la délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONCESSIONS CIMETIERES/COLUMBARIUM/CAVURNES
Du 27 janvier 2026 au 11 mai 2026

TARIFS 2026

CIMETIERES		Nombre de concessions
CONCESSIONS (tous cimetières)		
2 m² pour 15 ans	108,00 €	1
2 m² pour 30 ans	215,00 €	3
4 m² pour 15 ans	215,00 €	3
4 m² pour 30 ans	430,00 €	2
COLOMBARIUM		
Case 2 urnes 10 ans	215,00 €	
Case 2 urnes 15 ans	323,00 €	
Case 2 urnes 30 ans	646,00 €	
Case 4 urnes 10 ans	323,00 €	
Case 4 urnes 15 ans	485,00 €	
Case 4 urnes 30 ans	969,00 €	
CAVURNES		
Cavurne 10 ans (2 urnes)	215,00 €	
Cavurne 15 ans (2 urnes)	323,00 €	
Cavurne 30 ans (2 urnes)	646,00 €	1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 27 mai 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
Finistère